



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question écrite n° 12381

## Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la protection des sites archéologiques irakiens. Les archéologues et directeurs de musées irakiens craignent, à juste titre, la menace d'une nouvelle guerre en Irak. En effet, lors du conflit de 1991, les bombardements et pillages successifs ont gravement endommagé le patrimoine archéologique de l'Irak, pourtant très riche historiquement. La France est traditionnellement présente par son activité archéologique au Proche-Orient et réputée pour son respect des sites et patrimoines locaux. C'est pourquoi il lui demande comment la France compte intervenir auprès de l'ONU pour faire respecter la protection des édifices culturels, dans l'éventualité d'un conflit armé, dans le respect de la Convention de La Haye, et ainsi permettre à l'Irak de protéger effectivement ses sites archéologiques ainsi que ses musées.

## Texte de la réponse

La France développe un important dispositif pour la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et archéologique des pays du Moyen-Orient. Pour ce qui concerne l'Irak, ce pays dispose de richesses archéologiques considérables mais qui se dégradent en raison des effets indirects des sanctions internationales, du manque d'entretien ou de l'insuffisance des compétences. C'est dans ce contexte que la France a convenu de reprendre une coopération avec l'Irak dans les secteurs de l'archéologie et de la muséologie, formalisée par la signature d'un accord-cadre en décembre 2000. Les opérations militaires en cours font peser le risque de nouveaux dommages au patrimoine de l'Irak. C'est pourquoi les autorités françaises renouvellent leur appel pour que ce patrimoine soit préservé. Elles continueront à suivre attentivement cette question et se réservent de prendre toute initiative en ce sens au sein des organismes internationaux compétents.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Myard](#)

**Circonscription :** Yvelines (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12381

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2003, page 1124

**Réponse publiée le :** 7 avril 2003, page 2676